

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

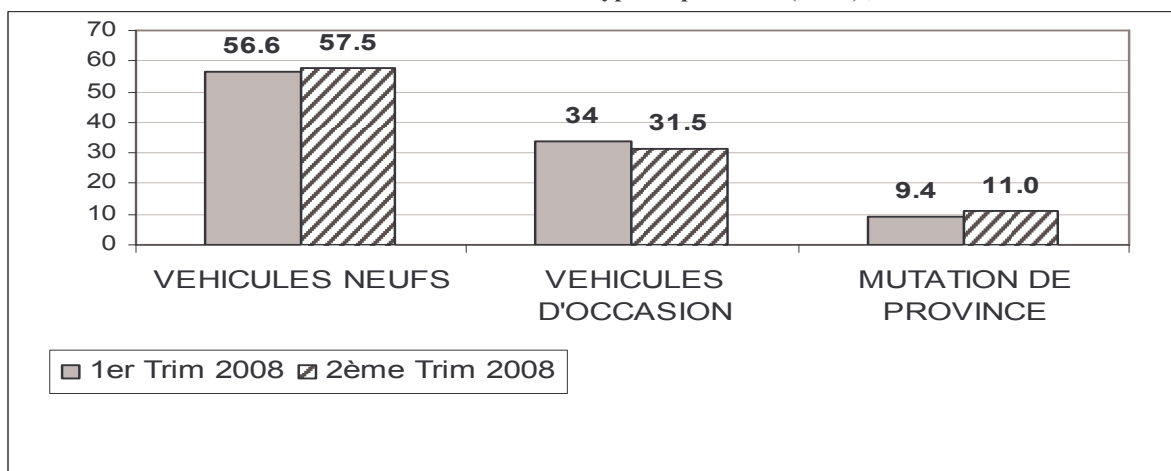
DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 018 – SEPTEMBRE 2008

IMMATRICULATION DE VEHICULES A ANTANANARIVO DEUXIEME TRIMESTRE 2008

Les véhicules immatriculés à Antananarivo au cours du deuxième trimestre 2008 sont au nombre de 3461. Une hausse de 11,5% par rapport au premier trimestre 2008 a été ainsi enregistrée. Les véhicules neufs qui représentent 57,5% des immatriculations augmentent de 0,9 point en glissement trimestriel. De même, les véhicules en mutation de province absorbent 11,0% des immatriculations et ont noté une hausse de 1,6 points pendant cette période. Par contre, les véhicules d'occasions immatriculés ont consigné une baisse de 2,5 points.

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations
Selon le type d'opération¹ (en %),**



Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

Au niveau du genre des véhicules immatriculés, ceux à deux roues restent prépondérants (31,1%). Cependant, ces derniers ont accusé une légère baisse de 1,7 points dans l'immatriculation de véhicules au deuxième trimestre 2008. Les voitures particulières qui ont noté une baisse de 1,8 points demeurent en deuxième position en accaparant 29,4% des véhicules immatriculés. Elles sont suivies des camionnettes avec une proportion de 20,2%.

Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules

¹ Voir « notes méthodologiques » sur les types d'opération.

au cours du deuxième trimestre 2008 (en %),

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION	2 ^{eme}	1er
			DE PROVINCE	Trim2008	Trim2008
Véhicule à deux roues	47,1	11,8	2,9	31,1	32,8
Voiture particulière	20,1	41,4	43,8	29,4	31,2
Voiture camionnette	21,5	18,3	18,1	20,2	20,4
Transport en commun	5,1	14,3	18,4	9,6	8,5
Voiture camion	4,1	3,9	12,9	5,0	4,3
Tracteur routier	0,4	5,2	1,3	2,0	1,4
Semi-remorque	1,1	2,2	1,0	1,4	0,9
Tracteur agricole	0,4	1,3	0,0	0,6	0,2
Voiture très spéciale de transport	0,0	1,1	0,0	0,3	0,2
Remorque	0,1	0,2	1,3	0,2	0,1
Voiture très spéciale utilitaire	0,1	0,3	0,3	0,2	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100

Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

A propos des véhicules neufs, les motos se situent en première position. Toutefois, elles ont accusé une baisse de 5,0 points par rapport au premier trimestre 2008. Pour les véhicules d'occasions, les voitures particulières emportent avec une proportion de 41,4% des voitures d'occasions nouvellement immatriculées. Cependant, pour ce genre de véhicule, une baisse considérable de 8,6 points a été notée par rapport au premier trimestre 2008. Elles sont suivies des camionnettes et des voitures de Transport en commun avec respectivement 18,3% et 14,3% des voitures d'occasions immatriculées au cours du deuxième trimestre 2008.

Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque au cours du deuxième trimestre 2008 (en %),

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION	2 ^{eme}	1er
			DE PROVINCE	Trim2008	Trim2008
LIFAN	18,6	0,0	0,0	16,2	24,9
KINLON	18,4	0,0	0,0	16,0	12,7
MAK	12,2	26,4	9,1	13,8	8,0
YAMALO	10,4	0,7	0,0	9,1	9,7
HONDA	5,2	14,0	36,4	6,6	18,4
YAMAHA	5,8	9,3	18,2	6,3	3,3
HAOJIANG	5,2	1,5	0,0	4,7	2,8
EL MATADOR	3,0	14,0	0,0	4,3	2,2
FRANCERIDER	2,7	10,1	9,1	3,7	7,4
SUZUKI	1,8	15,5	0,0	3,5	6,1
JINPINMOTUO	3,3	0,0	0,0	2,9	0,0
LONGJIA	2,2	0,0	0,0	2,0	0,0
KINROAD	1,0	4,6	0,0	1,4	0,0
ZONGSHEN	1,4	0,0	0,0	1,2	0,0
YAMADA	1,3	0,0	0,0	1,1	0,0
POLARIS	1,0	1,6	0,0	1,0	0,0
AUTRES	6,5	2,3	27,3	6,2	4,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

Concernant les véhicules à deux roues, la marque LIFAN occupe encore le premier rang avec une proportion de 16,2% des motos immatriculées. Néanmoins, cette marque a consigné une baisse de 8,7

points au deuxième trimestre 2008 par rapport au premier trimestre 2008. Elle est suivie de près par la marque KINLON (16,0%). Cette dernière a augmenté de 3,3 points entre ces deux périodes. La marque MAK qui se trouvait à la cinquième position au premier trimestre 2008 se situe à la troisième position et accapare 13,8% des motos nouvellement immatriculées.

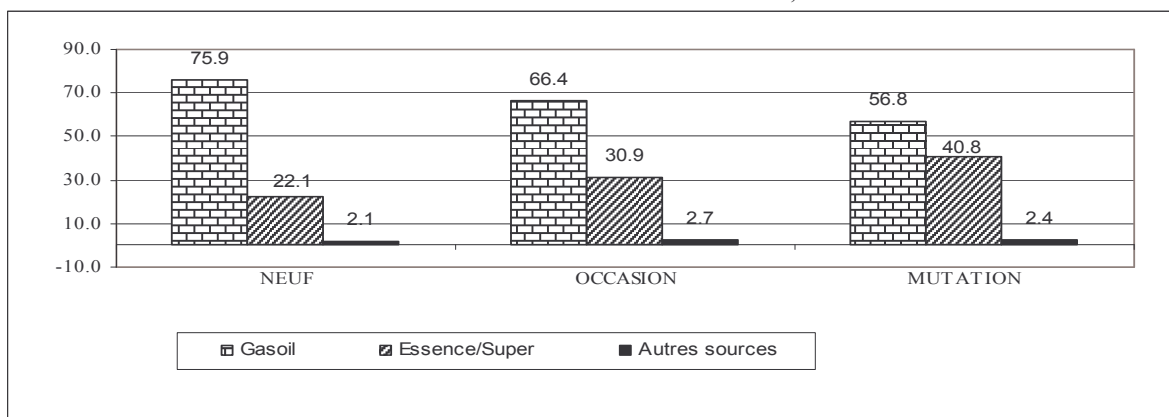
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du deuxième trimestre 2008 (en %),

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	2 ^{ème} Trim2008	1 ^{er} Trim2008
MAZDA	11.2	12.2	7.0	11.0	8.9
TOYOTA	14.7	5.8	9.7	10.4	12.8
NISSAN	14.3	7.1	3.0	9.6	11.3
RENAULT	2.2	13.3	19.7	9.4	10.4
PEUGEOT	1.9	13.3	16.8	8.8	10.8
MERCEDES	1.1	10.7	14.9	7.1	7.6
VOLKSWAGEN	2.5	11.0	5.4	6.4	7.1
MITSUBISHI	10.1	1.7	2.4	5.5	3.7
FORD	6.7	2.5	1.4	4.2	5.1
HYUNDAI	6.0	2.8	2.4	4.2	2.5
CITROEN	1.3	1.6	3.5	1.8	2.5
KIA	2.8	1.0	0.5	1.7	0.0
CHEVROLET	3.1	0.0	0.0	1.4	0.0
JMC	3.0	0.0	0.0	1.3	0.0
WULING	1.5	1.5	0.0	1.3	0.0
AUTRES	16.6	14.5	12.7	16.1	17.3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

S'agissant de la marque des voitures nouvellement immatriculées, MAZDA qui se trouvait au cinquième rang au premier trimestre 2008 occupe la première position avec 11,0% de l'immatriculation au deuxième trimestre 2008 et enregistre une hausse de 2,1 points par rapport au premier trimestre 2008. TOYOTA se trouve au second rang, avec 10,4% des voitures nouvellement immatriculées. Sa proportion a inscrit une baisse de 2,4 points entre les deux premiers trimestres de 2008.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du deuxième trimestre 2008,



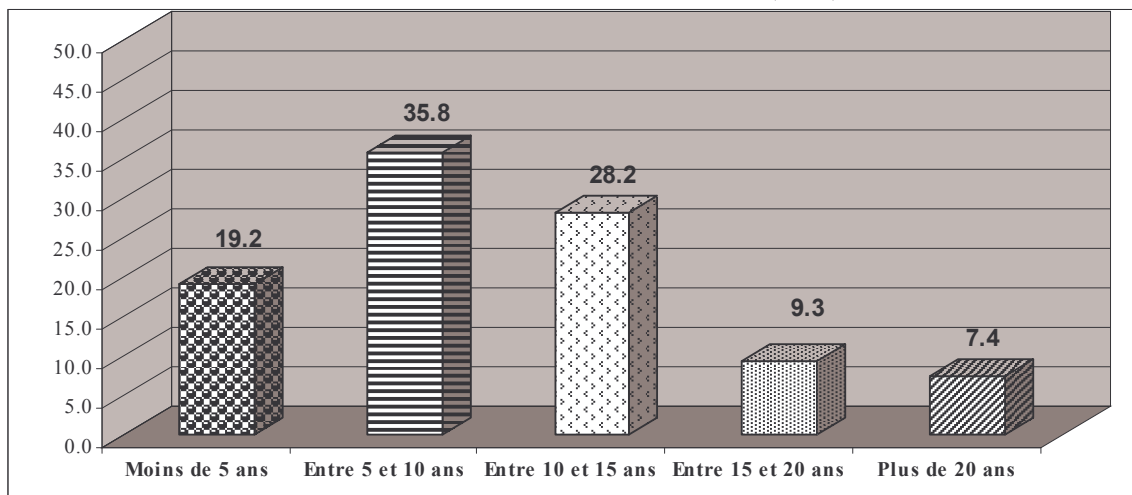
Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

Selon la source d'énergie, les voitures à moteur diesel restent toujours prédominantes. En effet, 68,9% des voitures immatriculées au deuxième trimestre 2008 sont à moteur diesel. Cette

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

proportion a légèrement augmenté de 0,4 point entre les deux premiers trimestres de 2008. Parmi les voitures nouvellement immatriculées au deuxième trimestre 2008, 75,9% des voitures neuves sont à moteur diesel. Ce pourcentage est de 66,4% pour les voitures d'occasions et 56,8% pour celles en mutation de province.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du deuxième trimestre 2008 (en %),



Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

Concernant l'âge des voitures d'occasions importées par rapport à la date de première mise en circulation, la proportion des voitures âgées de moins de cinq ans a légèrement baissé de 0,7 point au cours du deuxième trimestre 2008 par rapport au premier trimestre de la même année. En revanche, les voitures d'occasion âgées de 15 à 20 ans qui, accaparent 9,3% des voitures d'occasions ont diminué de 1,1 points. Par contre, la proportion des voitures d'occasions de plus de 20 ans s'est accrue de 1,0 point entre ces deux périodes. Il est ainsi constaté un léger vieillissement des voitures d'occasions immatriculées à Antananarivo entre les deux premiers trimestres de 2008.

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation à Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation, Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise, Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contiennent toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée,

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette,

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc,

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.